



DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

RAPPORT 2018

**Pour la mise en place d'un dispositif de compostage collectif de
déchets verts produits par les ménages**

Présentation de l'activité des plateformes de Touban et Grande Jaugue
à Saint Médard en Jalles sur l'année 2018

SOMMAIRE

	Page
<u>1. Compte rendu technique</u>	
1.1 Analyse des entrants	3
1.2 Analyse des ventes	10
1.3 Moyens utilisés	14
1.4 Plateformes Grande Jaugue et Touban	16
<u>2. Compte rendu financier</u>	27

SOMMAIRE DES ANNEXES

- Annexe 1** : Comptes d'exploitation du 01/01/2018 au 31/12/2018
- Annexe 2** : Comptes annuels 2018 et annexe des comptes de la Société Grande Jaugue
- Annexe 3** : Balance générale 2018
- Annexe 4** : Moyens de production utilisés
- Annexe 5** : Liste des immobilisations au 31/12/2018 avec indication :
- Date d'achat, valeur d'achat, durée
 - Déjà amorti au 31/12/2017, amortissements de la période et valeur nette comptable fin 2018.

1. COMPTE RENDU TECHNIQUE

1.1 Analyse des entrants

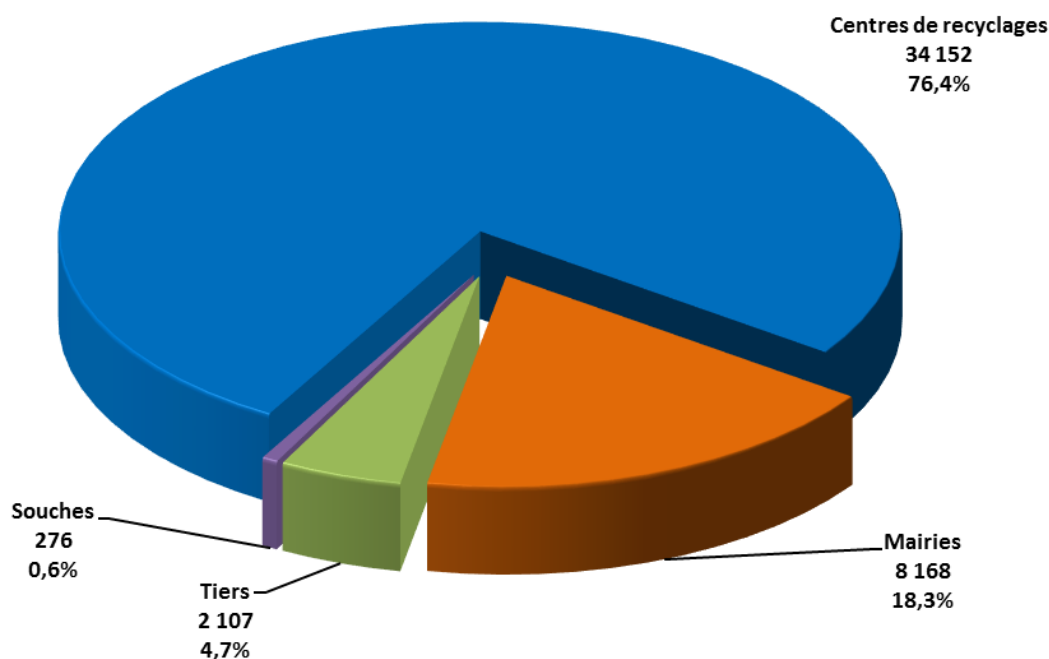
Le tonnage total des apports sur l'année 2018 sur les deux sites de recyclage est de 44 703 Tonnes. Les tableaux ci-dessous reprennent pour l'année 2018, selon les différentes natures d'entrants, leurs origines : Bordeaux Métropole, Mairies et apporteurs tiers avec un rappel de l'année 2017.

2018	LA GRANDE JAUGUE			Total entrants 2018	Total entrants 2017
En Tonnes	Recy. + Mairies	Tiers	Souches		
	Végétaux	Végétaux			
JANVIER	2 834	198	28	3 060	2 391
FÉVRIER	2 461	185	16	2 662	3 450
MARS	3 097	157	69	3 323	4 426
AVRIL	4 277	148	19	4 445	3 907
MAI	4 258	162	20	4 440	3 523
JUIN	4 575	198	24	4 797	3 833
JUILLET	2 967	169	13	3 149	3 883
AOÛT	2 707	174	2	2 883	3 607
SEPTEMBRE	3 295	162	2	3 460	4 007
OCTOBRE	4 042	136	18	4 197	5 618
NOVEMBRE	4 145	252	35	4 432	4 976
DÉCEMBRE	3 662	166	28	3 856	3 667
TOTAL	42 320	2 107	276	44 703	47 287
					-2 584

Origine des apports :

Comparatif entrants VEGETAUX 2016 / 2017 / 2018								
	2016		2017		2018		Ecart 2017 / 2018	
	Tonnages	%	Tonnages	%	Tonnages	%	Tonnages	%
Centres de recyclages	37 449	77,20%	36 971	78,07%	34 152	76,40%	-2 819	-7,6%
Mairies	9 147	20,84%	8 368	19,41%	8 168	18,27%	-200	-2,4%
<i>Sous-total Bordeaux métropole</i>	46 596		45 339		42 320		-3 019	-6,7%
Tiers	1 286	1,64%	1 781	2,10%	2 107	4,71%	326	18,3%
Souches	181	0,33%	167	0,42%	276	0,62%	109	65,3%
Total	48 063	100%	47 287	100%	44 703	100%	-2 584	-5,5%

Répartition entrants 2018



NOTA :

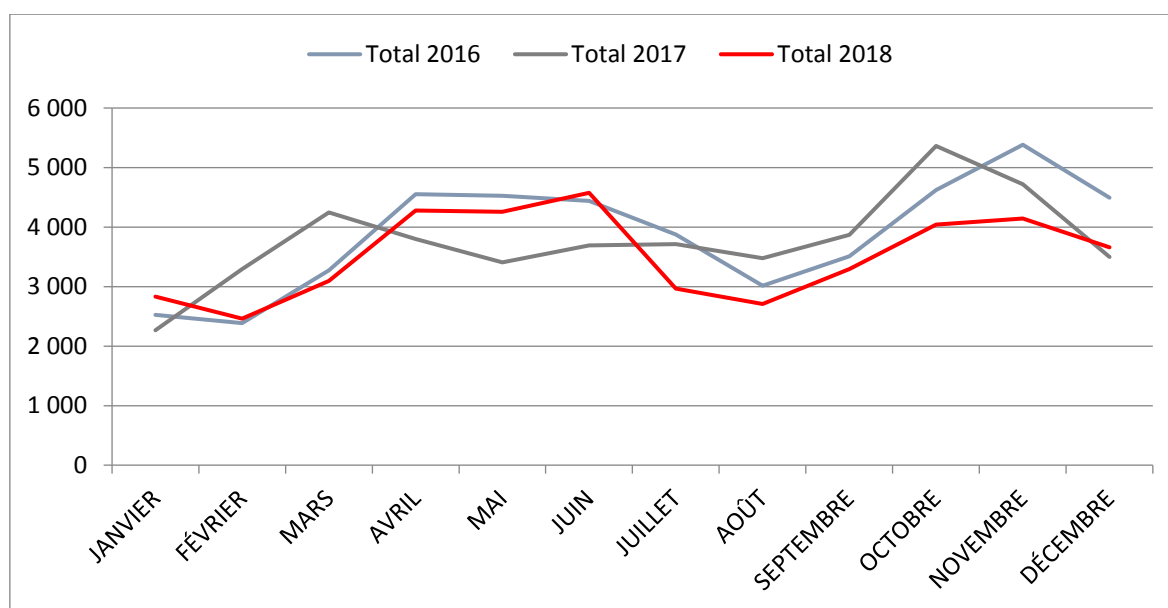
Au cours de l'exercice 2018, et en continuité de 2017, nous constatons encore un déficit des apports de la collectivité de plus de 9 680 Tonnes par rapport au prévisionnel contractuel.

L'apport des Tiers est lui en évolution constante mais ne permet pas à ce jour de compenser les baisses d'autant plus que nous sommes contraints de tendre à respecter le tarif de la collectivité.

Suivi répartition provenance des végétaux de Bordeaux Métropole

MOIS	2016			2017			2018			
	Mairies	Centre de recyclages	Total 2016	Mairies	Centre de recyclages	Total 2017	Mairies	Centre de recyclages	Total 2018	%
JANVIER	764	1762	2 527	598	1668	2 266	753	2081	2 834	6,7%
FÉVRIER	622	1764	2 386	684	2609	3 293	508	1953	2 461	5,8%
MARS	597	2674	3 272	709	3536	4 245	596	2501	3 097	7,3%
AVRIL	737	3817	4 554	638	3163	3 801	682	3596	4 277	10,1%
MAI	740	3 787	4 527	607	2 797	3 404	783	3 475	4 258	10,1%
JUIN	964	3 473	4 437	715	2 978	3 693	843	3 732	4 575	10,8%
JUILLET	610	3 264	3 874	563	3 149	3 712	601	2 367	2 967	7,0%
AOÛT	433	2 581	3 013	449	3 026	3 476	404	2 303	2 707	6,4%
SEPTEMBRE	698	2 813	3 511	744	3 127	3 870	619	2 676	3 295	7,8%
OCTOBRE	862	3 758	4 621	828	4 534	5 362	776	3 267	4 042	9,6%
NOVEMBRE	1 183	4 200	5 383	1 018	3 699	4 718	883	3 263	4 145	9,8%
DÉCEMBRE	937	3 554	4 491	814	2 684	3 498	722	2 940	3 662	8,7%
Total année	9 147	37 449	46 596	8 368	36 971	45 339	8 168	34 152	42 320	100%
N-1				-8,5%	-1,3%	-2,7%	-2,4%	-7,6%	-6,7%	
	en Tonnes			-779	-478	-1 257	-200	-2 819	-3 019	

Nous constatons une baisse préoccupante constante des apports sur les deux dernières années tant de la part des mairies que des centres de recyclage. Ce défaut d'entrants a une incidence directe sur la quantité de produits fabriqués et donc des conséquences très préjudiciables sur l'économie globale de l'exercice.



Origine des apports :

Comparatif entrants VEGETAUX 2013 à 2018

Tonnage

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Centres de recyclage	41 160	39 266	36 281	37 449	36 971	34 152
Mairies	10 572	10 597	9 018	9 147	8 368	8 168
Tiers	1 060	832	977	1 286	1 781	2 107
Souches	250	166	194	181	167	276
TOTAL D.V	53 042	50 861	46 470	48 063	47 287	44 703

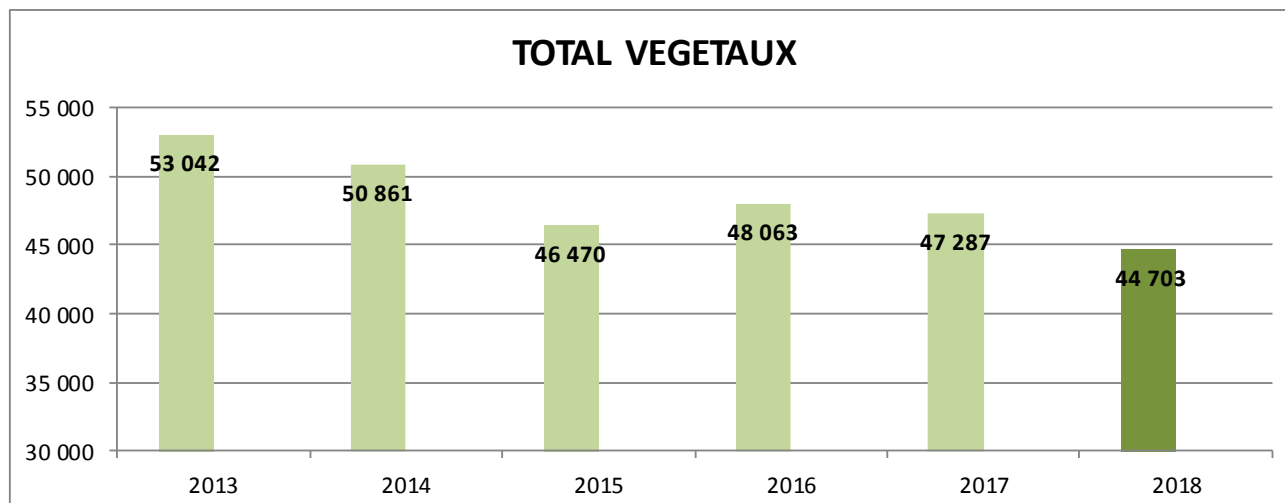
Evolution sur N-1

	2014	2015	2016	2017	2018
Centres de recyclage	-5%	-8%	3%	-1%	-8%
Mairies	0%	-15%	1%	-9%	-2%
Tiers	-22%	17%	32%	38%	18%
Souches	-34%	17%	-7%	-8%	65%
TOTAL D.V	-4%	-9%	3%	-2%	-5%
Total Collectivité / 52 000 T	-4,1%	-12,9%	-10,4%	-12,8%	-18,6%

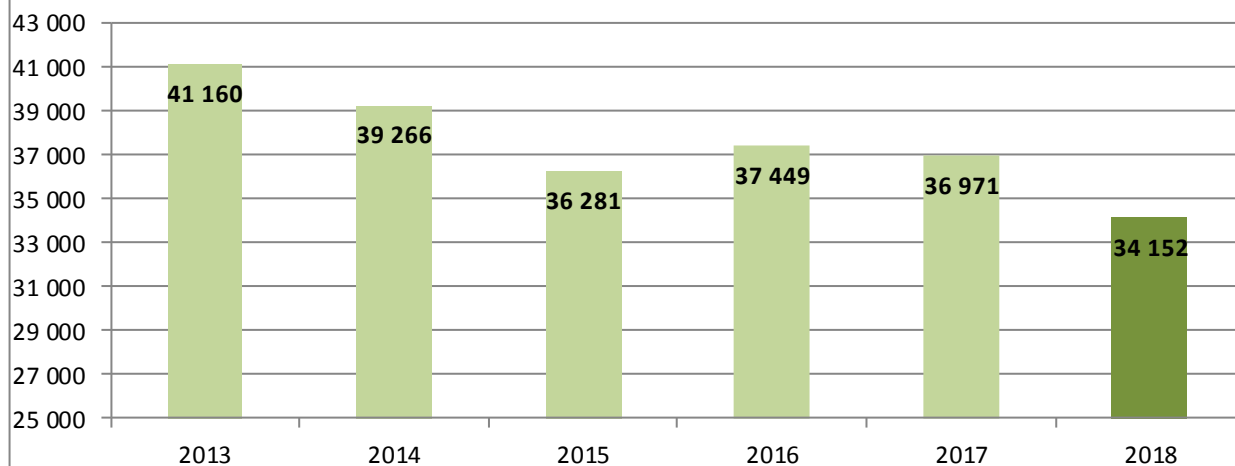
Si en 2013 l'hypothèse de 52 000T d'apports par la collectivité du prévisionnel contractuel s'est vérifiée, depuis ces tonnages n'ont pas cessé de décroître de manière inquiétante pour atteindre un déficit de 18.6 %.

Rappelons que la commercialisation des produits finis est intimement liée à la quantité d'entrants verts, infligeant ainsi un double préjudice.

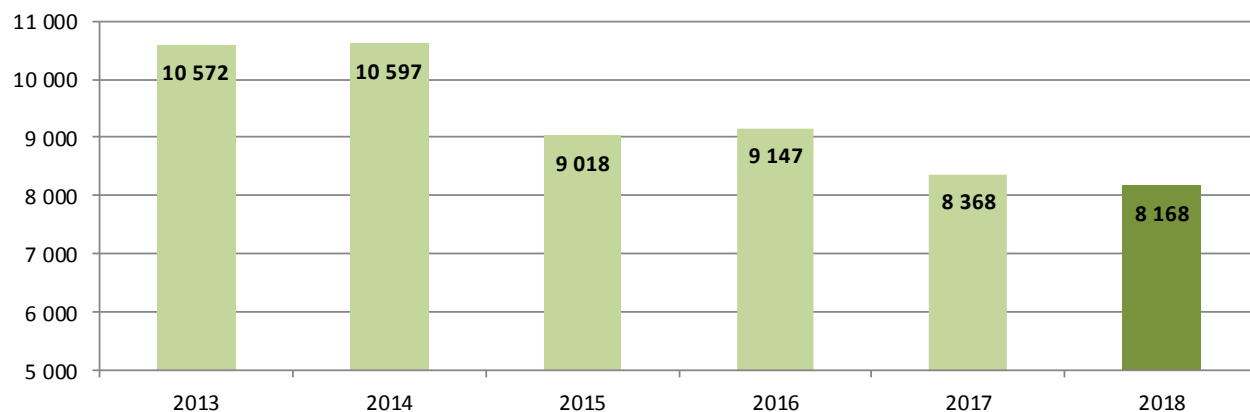
Nous nous félicitons cependant de l'augmentation des produits tiers entrants, en effet il s'agit d'entreprises d'espaces verts qui souvent repartent en achetant du compost.



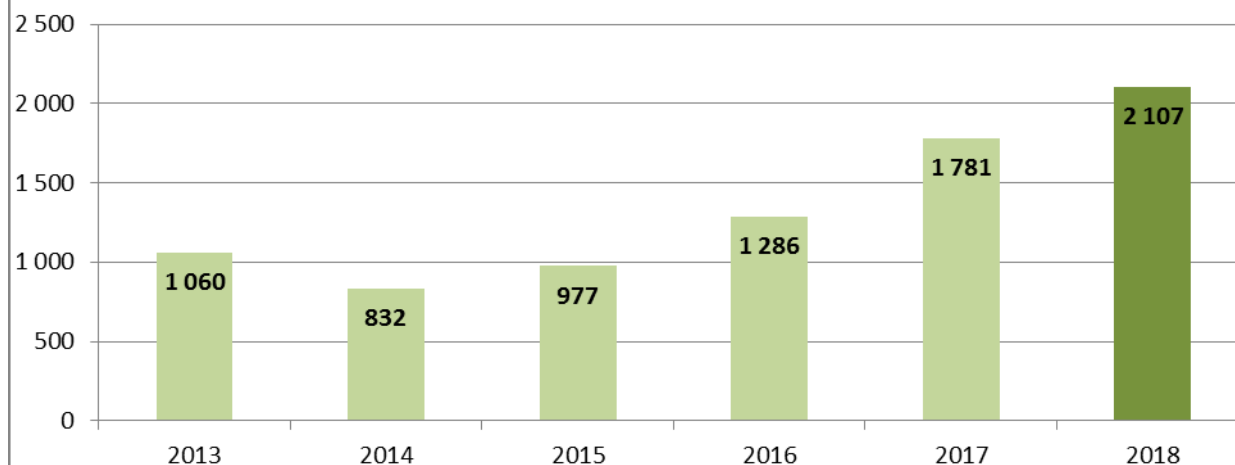
Centres de recyclage



Mairies



Tiers



RECAPITULATIF DES VEGETAUX ENTRANTS POUR LES MAIRIES

En Tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016 en T	Ecart 2017/2016 en %	2018	Ecart 2018/2017 en T	Ecart 2018/2017 en %
ST MEDARD	816	1 010	1 168	1 135	1 057	-78	-6,8%	1 114	57	5,3%
BORDEAUX	2 245	1 957	1 017	848	708	-140	-16,5%	821	113	15,9%
EYSINES	1 366	1 459	1 186	1 282	989	-293	-22,8%	1 044	55	5,6%
MERIGNAC	1 941	2 016	1 696	1 780	1 702	-77	-4,3%	1 562	-141	-8,3%
ST AUBIN	198	226	254	255	245	-11	-4,1%	271	27	11,0%
PESSAC Bourgaillh	646	489	603	611	671	60	9,9%	490	-181	-26,9%
HAILLAN	552	592	518	526	465	-61	-11,7%	456	-9	-1,9%
BRUGES	440	363	378	290	404	114	39,3%	324	-79	-19,7%
BOUSCAT	502	546	527	604	574	-30	-4,9%	555	-19	-3,3%
VILLENAVE	395	439	327	259	277	18	7,0%	219	-58	-21,0%
GRADIGNAN	420	567	393	544	497	-47	-8,6%	516	19	3,8%
TAILLAN	275	326	244	213	249	36	16,9%	164	-85	-34,2%
TALENCE	332	236	227	16	0	-16	-100,0%	14	14	
BLANQUEFORT	343	330	333	311	204	-107	-34,3%	317	113	55,4%
AMBARES	0	0	6	0	0	0		0	0	
MARTIGNAS	0	0	74	140	135	-5	-3,7%	143	8	5,9%
Pôle SUD	19	0	0	16	0	-16	-100,0%	15	15	
Pôle OUEST	76	40	64	147	184	38	25,7%	125	-59	-32,2%
Pôle RIVE DROITE	2	0	3	169	2	-167		0	-2	-100,0%
Pôle BORDEAUX	7	0		4	5	2	45,8%	19	14	271,7%
TOTAL MAIRIES	10 572	10 597	9 018	9 147	8 368	-779	-8,5%	8 168	-200	-2,4%
Variation annuelle		25	-1 579	128	-779			-200		Cumul écart / 2013
Variation cumulée		25	-1 554	-1 425	-2 204			-2 404		-22,7%

La baisse régulière des apports depuis 6 ans met en évidence un changement de comportement dans le traitement des végétaux.

Si certaines mairies sont en hausse (chantiers exceptionnels) la tendance n'est pas prête à s'inverser.

La généralisation du mulching, des tailles tardives, et l'utilisation de plantes moins génératrices de tailles, combinées à des facteurs climatiques de sécheresse ne permettent pas d'avoir une vision positive à long terme.

De plus cette tendance n'est pas contrecarrée par la politique de la Collectivité qui incite les particuliers à faire broyer leurs déchets verts en déchetterie puis à les reprendre pour les composter à domicile.

Seul un facteur aléatoire non récurrent (tempête, coup de vent) permet d'augmenter significativement les apports.

Nous constatons encore une nouvelle baisse de 200 tonnes des apports par les mairies par rapport à 2017 et de 2 400 T par rapport à 2013.

RECAPITULATIF DES VEGETAUX ENTRANTS POUR LES CENTRES DE RECYCLAGES

En Tonnes	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	Ecart 2017/2016 en T	Ecart 2017/2016 en %	2 018	Ecart 2018/2017 en T	Ecart 2018/2017 en %
Transfert LATULE	8 344	8 149	5 759	5 314	4 249	-1 065	-20,0%	2 543	-1 707	-40,2%
TAILLAN	5 159	4 968	4 490	4 503	4 635	132	2,9%	4 532	-103	-2,2%
PESSAC bourgailh	4 231	4 447	4 119	4 397	4 312	-85	-1,9%	3 974	-338	-7,8%
ST MEDARD	3 594	3 699	3 918	4 209	3 544	-665	-15,8%	3 818	274	7,7%
MERIGNAC	2 994	2 871	2 785	2 259	2 422	163	7,2%	2 393	-29	-1,2%
AMBARES	1 394	1 640	1 431	1 618	1 531	-88	-5,4%	1 412	-118	-7,7%
BLANQUEFORT	1 411	1 367	1 524	1 539	1 868	329	21,4%	1 740	-128	-6,8%
BRUGES	1 955	1 784	1 600	1 519	1 922	403	26,6%	2 173	251	13,1%
EYSINES	579	764	960	1 188	1 302	114	9,6%	1 489	187	14,4%
BASSENS	825	712	857	1 260	1 867	607	48,2%	1 637	-230	-12,3%
Bordeaux bastide	567	619	548	630	681	51	8,1%	530	-151	-22,2%
PESSAC GUTENBERG	824	708	765	922	952	30	3,2%	1 524	572	60,0%
BORDEAUX Surcouf	158	223	226	206	304	98	47,3%	368	65	21,4%
BORDEAUX Paludate	680	642	576	637	650	13	2,1%	570	-80	-12,3%
GRADIGNAN	4 438	3 662	3 488	3 651	3 241	-410	-11,2%	2 002	-1 239	-38,2%
AMBES	93	58	98	103	147	43	42,1%	135	-12	-7,9%
DIVERS	121	61	59	66	211	145	221,8%	263	52	24,8%
VILLENAVE	3 793	2 893	3 077	3 428	3 134	-294	-8,6%	3 050	-85	-2,7%
TOTAL CENTRES	41 160	39 266	36 281	37 449	36 971	-478	-1,3%	34 152	-2 819	-7,6%
Variation annuelle		-1 894	-2 984	1 168	-478			-2 819		Cumul écart / 2013
Variation cumulée		-1 894	-4 878	-3 710	-4 189			-7 007		-17,0%

La fermeture du site de Latule sur 2 mois a impacté ce site de -1700 T d'apport direct et ne permet pas de savoir avec exactitude sur quels centres les apports se sont reportés. Il n'y a pas d'uniformité sur une répartition cohérente des apports depuis les centres. De ce fait il nous est difficile de faire un bilan en étayant une comparaison entre les sites. Nous attendrons le rapport 2018 de Bordeaux Métropole afin de constater si des déchets verts ont été apportés vers d'autres prestataires.

Nous constatons encore une baisse de 2 819 tonnes par rapport à 2017 et de 7 000 T depuis 2013.

Au total la baisse d'entrants par la collectivité s'élève à 3 019 T par rapport à 2017 et de 9 411 T depuis 2013.

1.2 Analyse des ventes

Ventes tous produits 2018

Tonnages Compost / Terreau / Terre végétale / Mulch / Paillis/ Biomasse

en Tonnes

	Compost				
	Particuliers	Artisans	Châteaux	Mairies	Total
JANVIER	25,8	274,0	188,8		488,6
FÉVRIER	23,9	1 289,7	572,8	18,3	1 904,7
MARS	61,0	1 243,3	547,9	14,0	1 866,2
AVRIL	111,8	444,3	865,0	119,7	1 540,8
MAI	59,3	294,7	498,6		852,6
JUIN	18,0	267,9	247,6	26,9	560,4
JUILLET	23,8	191,3	350,8	18,7	584,6
AOÛT	28,6	53,1	178,0		259,6
SEPTEMBRE	14,7	227,2	186,7	7,8	436,4
OCTOBRE	47,4	353,1	1 672,7	40,3	2 113,4
NOVEMBRE	38,4	207,0	728,4	45,5	1 019,3
DÉCEMBRE	8,1	187,8	786,8	55,9	1 038,6
TOTAL	461	5 033	6 824	347	12 665
	3,6%	39,7%	53,9%	2,7%	

Terreaux	substrat, terre de bruyère	Terre végétale	Paillis	Mulch	Biomasse
Total	Total	Total	Total	Total	Total
72,7	1,2	90,8	54,6	35,4	434,9
261,2	0,8	235,3	103,4	115,7	486,0
254,3	107,7	627,2	158,7	120,6	563,3
391,3	38,1	1 233,7	68,2	99,9	480,7
202,8	7,5	393,7	37,4	65,3	511,4
738,0	493,3	377,1	39,4	79,4	380,2
494,8	155,7	352,5	24,3	28,3	319,2
46,0	0,0	119,4	29,7	47,1	480,8
66,3	9,1	141,2	81,3	64,1	0,0
227,9	20,2	805,2	96,3	31,5	0,0
89,7	67,1	1 169,9	250,2	47,2	0,0
116,1	33,8	1 325,0	65,2	74,2	54,7
2 961	935	6 871	1 009	809	3 711

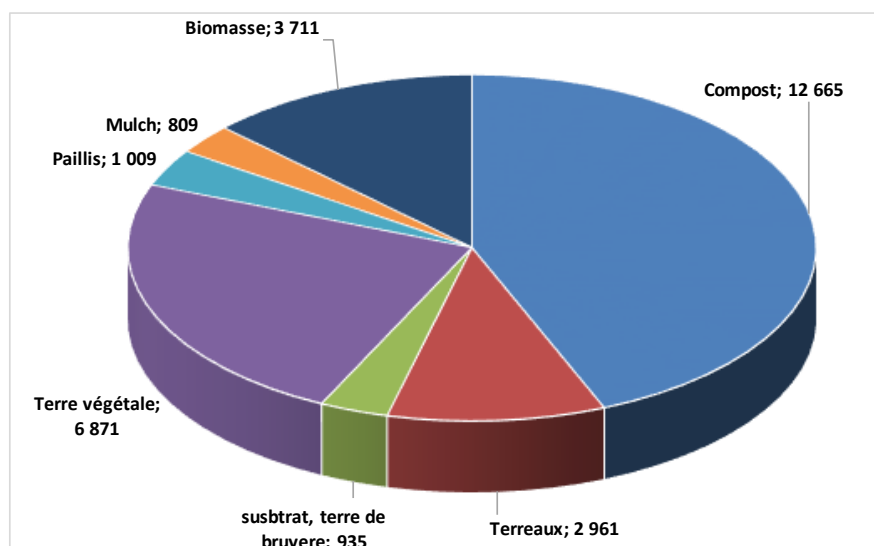
soit en tonnes de compost pur:

Rappel 2017	413	3 526	7 517	715	12 171
Ecart	-413	-3 526	-7 516	-715	-12 171

70% de compost	70% de compost	40% de compost		
2072,8	654,2	2748,4		
2 890	295	4 087	1 152	1 152
71	640	2 784	-1 152	-1 152

Compost pur 2018 18 140 Tonnes

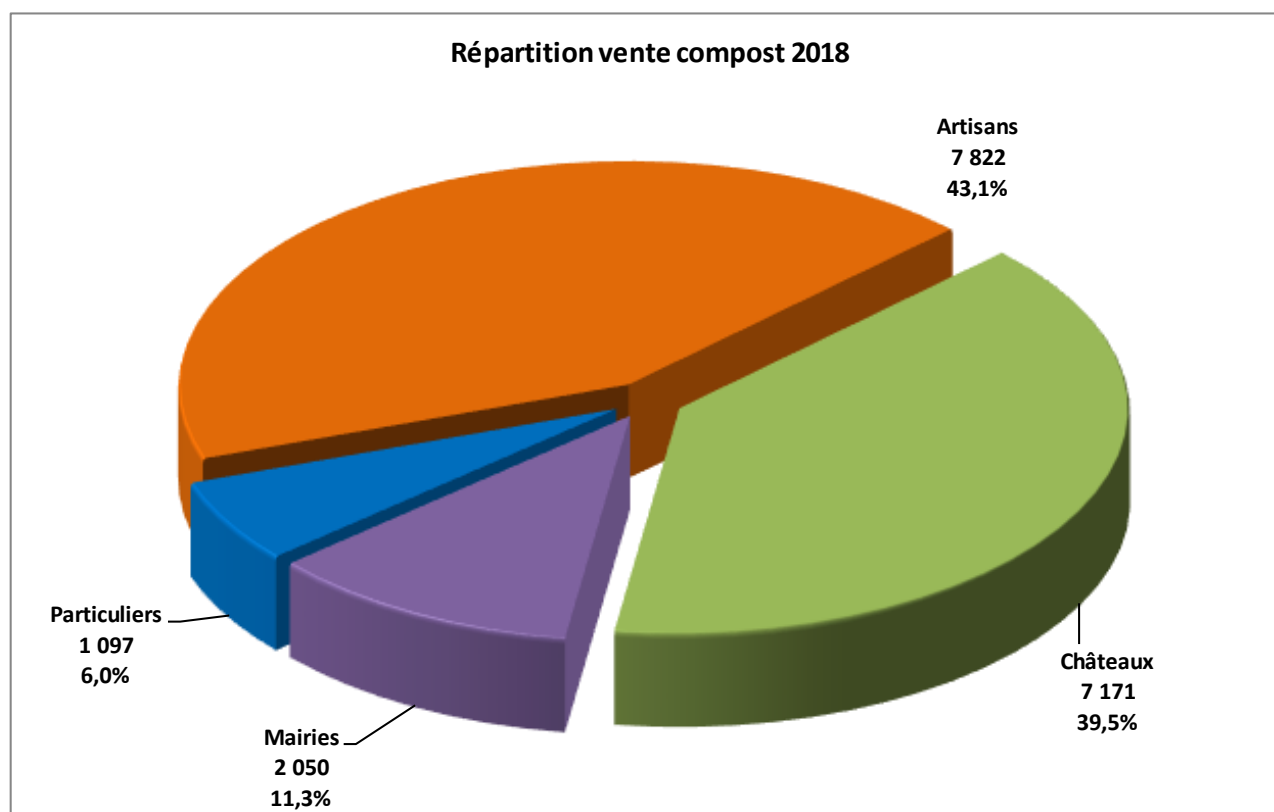
Compost pur 2017 16 035 Tonnes



L'augmentation des tonnages de compost s'explique aussi par une hausse des ventes des préparations à la carte ainsi que l'arrivée d'un nouveau commercial rive droite.

Evolution des ventes par segment de clientèle :

Comparatif répartition clientèle COMPOST PUR 2016 / 2017 / 2018								
Les tonnages se décomposent ainsi : le compost + 40% de compost inclus dans la Terre végétale + 70% de compost inclus dans les terreaux								
	2016		2017		2018		Ecart 2017 / 2018	
	Tonnages	%	Tonnages	%	Tonnages	%	Tonnages	%
Particuliers	1 049	6,15%	955	5,96%	1 097	6,05%	142	14,9%
Artisans	7 765	45,48%	4 745	29,59%	7 822	43,12%	3 077	64,9%
Châteaux	6 267	36,71%	8 004	49,91%	7 171	39,53%	-833	-10,4%
Mairies	1 991	11,66%	2 331	14,54%	2 050	11,30%	-281	-12,1%
Totaux	17 072	100%	16 035	100%	18 140	100%	2 105	13,1%



Nous constatons une hausse des ventes de compost aux artisans liée à l'augmentation du déstockage mais à un prix moyen sensiblement amélioré.

Après analyse et diagnostic des sols dans les propriétés viticoles, nous proposons des formules enrichies adaptées.

Evolution des ventes par segment de clientèle :

Comparatif répartition clientèle COMPOST PUR 2015 à 2018

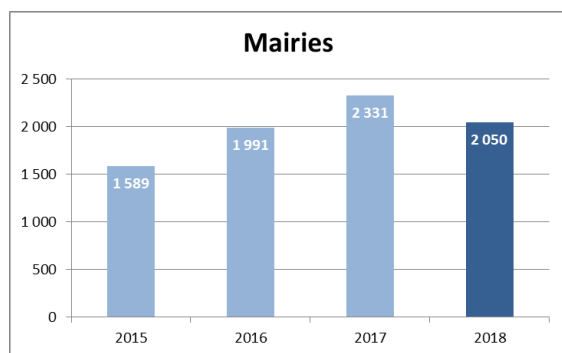
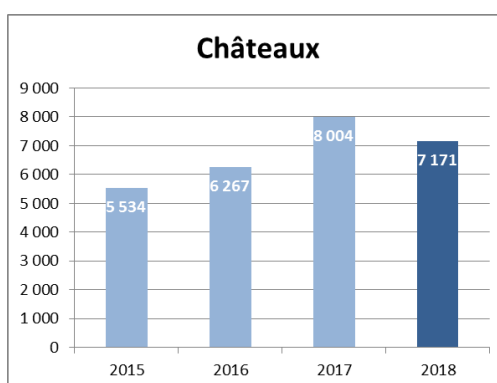
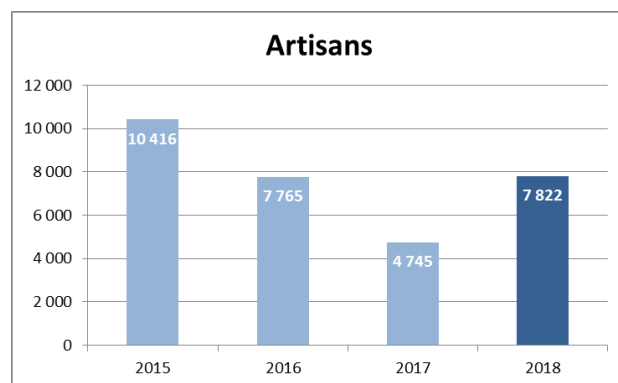
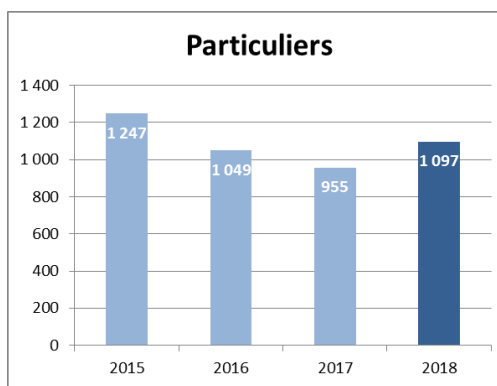
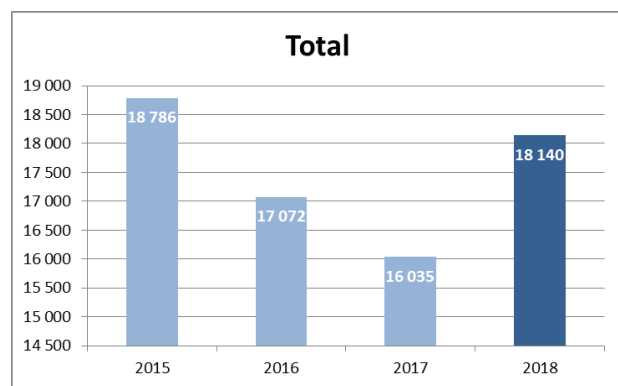
Les tonnages se décomposent ainsi pour le compost: 40% de compost inclus dans la Terre végétale et 70% de compost inclus dans les terreaux

Tonnage

	2015	2016	2017	2018
Particuliers	1 247	1 049	955	1 097
Artisans	10 416	7 765	4 745	7 822
Châteaux	5 534	6 267	8 004	7 171
Mairies	1 589	1 991	2 331	2 050
Total	18 786	17 072	16 035	18 140

Evolution sur N-1

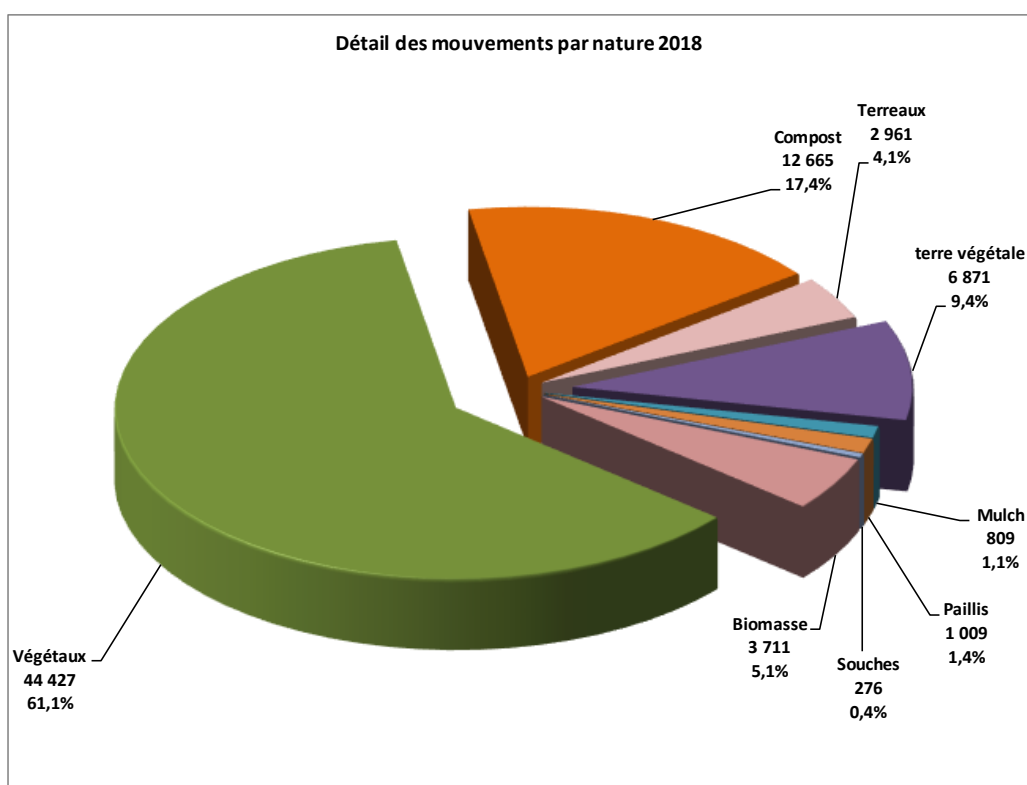
	2016	2017	2018
Particuliers	-16%	-9%	14,9%
Artisans	-25%	-39%	64,9%
Châteaux	13%	28%	-10,4%
Mairies	25%	17%	-12,1%
Totaux	-9,12%	-6,1%	13,1%



Après une belle année 2017, les mairies ont baissé significativement leurs achats de compost. Les Châteaux ont diminué en raison d'un contexte d'épandage pluvieux et d'une récolte 2017 fortement impactée par le gel. Les artisans sont en forte augmentation car nous proposons des produits répondant à leurs problématiques chantier.

Evolution des ventes par produits :

Comparatif répartition des ventes par nature 2016 / 2017 / 2018								
	2016		2017		2018		Ecart 2017 / 2018	
	Tonnages	%	Tonnages	%	Tonnages	%	Tonnages	%
Végétaux	47 882	68,63%	47 120	68,33%	44 427	61,09%	-2 693	-5,7%
Compost	13 900	19,92%	12 171	17,65%	12 665	17,41%	494	4,1%
Terreux	2 773	3,97%	2 890	4,19%	2 961	4,07%	71	2,4%
terre végétale	3 078	4,41%	4 087	5,93%	6 871	9,45%	2 784	68,1%
Mulch	1 123	1,61%	1 152	1,67%	809	1,11%	-343	-29,8%
Paillis	830	1,19%	1 374	1,99%	1 009	1,39%	-365	-26,5%
Souches	181	0,26%	167	0,24%	276	0,38%	109	65,3%
Biomasse					3 711	5,10%	3 711	
Totaux	69 767	100%	68 960	100%	72 729	100%	3 769	5,46%



NOTA :

Afin de pallier la baisse des apports de végétaux et maintenir nos résultats, nous avons depuis janvier 2018 lancé la commercialisation de produits pour la Biomasse, il s'agit de refus de criblage calibrés et nettoyés afin d'être brûlés dans une chaudière. Nous avons fourni 3 711 t sur les 4 000 t autorisée dans l'avenant n° 4 à la délégation de service public.

1.3 Moyens utilisés

Les moyens propres sont précisés ci-dessous et de plus nous avons dû faire appel à l'intérim en fonction de la saisonnalité de l'activité.

- 1 Directeur de centre
- 1 Responsable projet
- 1 Directeur d'exploitation
- 1 Directeur commercial
- 1 Commercial viticulture / Rive droite
- 1 Commercial viticulture / Rive gauche
- 1 Commercial viticulture / entre deux mers
- 2 Secrétaires
- 1 Comptable
- 1 mécanicien
- 6 Conducteurs d'engins
- 1 Manutentionnaire

Soit 18 personnes au total, soit 16.6 équivalent temps plein, 18.1 y compris intérim.

Structure de la force de vente

Nos moyens propres sont composés des personnes suivantes :

- | | |
|------------------|---|
| - B. LANGLA | Directeur de centre, colloques, conférences, formations. |
| - G. MEURDESIOIF | Directeur Commercial, conseil espaces verts et collectivités. |
| - JP. LANGLA | Directeur d'exploitation, accueil, gestion réglementaire, suivi qualité, visites. |
| - B. TERRIEN | Commercial viticulture. |
| - C. MARTIN | Commerciale viticulture. |
| - J. PERRAUDEAU | Commercial viticulture |

De plus, nous nous appuyons sur des représentations extérieures multicartes :

- | | |
|---------------|---|
| - M. BARBAUD | en charge de l'agrobiologie. |
| - F. MARSICK | en charge du maraîchage et l'arboriculture. |
| - M. SABATIER | en charge des pépinières et plantations vignes. |

Nous avons commercialisé une partie du compost vers la viticulture par le biais du réseau de distribution SOUFLET VIGNE, encadré par le personnel commercial de LA GRANDE JAUGUE.

Moyens en matériel

Matériels LA GRANDE JAUGUE présents sur les 2 sites :

- 4 Ponts bascule
- 2 Broyeurs CRAMBO 5000
- 2 Cribleurs Multistar L3
- 1 Scalpeur NOVUM KEESTRACK
- 5 Chargeuses LIEBHERR 550
- 1 Chargeuse CAT 958M
- 1 Elévateur MANITOU
- 6 Véhicules de service
- Dispositif d'arrosage
- 3 Epandeurs de compost
- Cuve à Carburant 4 000 L
- Cuve à Carburant 10 000 L
- Cuve à carburant mobile 1 000 L
- 2 Hangars de stockage et de maintenance
- Pompes de brassage relèvement
- 3 Compresseurs
- Matériel d'atelier
- Groupe électrogène

Notre matériel bénéficie d'un contrat d'entretien dit « FULL SERVICE » assuré par le constructeur qui procède régulièrement aux visites périodiques d'entretien pour les chargeuses.

Fin 2018 nous avons renouvelé 2 broyeurs Crambo, un crible à étoile L3 et remplacé le scalpeur par un crible à étoiles L3 qui sera livré début 2019.

1.4 Les plateformes Grande Jaugue et Touban

1.4.1 Taux d'occupation des plateformes

Le taux de remplissage moyen des zones de production sur les deux sites se maintient en deçà de la capacité maximale autorisée dans le cadre de l'ICPE :

	2016	2017	2018
Site de Touban	61 %	57 %	61 %
Site de La Grande Jaugue	45 %	58 %	60 %

1.4.2 – Les indésirables

Nous n'avons de cesse chaque année, d'alerter sur la présence d'un nombre important d'éléments qui polluent les végétaux entrants. Ces éléments indésirables (cailloux, plastiques, etc...) ne sont pas compostables et viennent non seulement nuire à la qualité de nos produits finaux, mais également participent à l'usure prématurée et coûteuse du matériel.



Nous avons mis en place depuis maintenant plusieurs années, une vigilance stricte sur la réception des végétaux, refusant tout chargement non conforme. Concernant les apports des Déchetteries de Bordeaux Métropole, nous ne pouvons qu'être spectateur car dans l'impossibilité de refuser les bacs. C'est pour cela que nous alertons le délégant lors de camions trop pollués et nous sensibilisons régulièrement les agents des plateformes par des visites afin de leur montrer les conséquences de la présence d'indésirables dans les bacs.

Mais cela reste encore insuffisant et nous continuons à mesurer un apport d'environ 4% d'indésirables parmi les apports de végétaux, cela représente environ 2 000 tonnes de produits non compostables par an.

1.4.3 – Gestion des indésirables dans le cycle de compostage

Au bout de 6 mois de compostage, nous criblons afin de séparer la matière fine de la matière grossière. Ces éléments grossiers appelés "refus de criblage" sont remis en tête de cycle, mélangés avec les déchets verts ils vont subir un nouveau cycle de 6 mois et ainsi de suite jusqu'à devenir du compost.

A ces refus de criblages viennent se rajouter les "matériaux inertes ou indésirables" qui doivent être éliminés sous peine d'engendrer des situations critiques sur la pérennité de nos matériels et la qualité de notre production.

La solution innovante et unique dans le traitement des inertes dans le compostage a consisté en l'élaboration d'un process permettant de nettoyer 100% des refus de criblage avec un taux d'efficacité de plus de 90 %.

Nota : La norme NFU 44051, référence de nos composts, stipule des règles strictes sur la quantité d'indésirables dans les analyses de nos produits, à savoir moins de 0.3 % de plastiques supérieurs à 5 mm et moins de 2 % de verres et métaux supérieurs à 2 mm.

1.4.4 – Le nettoyage

L'élimination de ces indésirables devient aujourd'hui une priorité vitale pour continuer à garantir la qualité de nos produits. C'est pour cela que nous avons travaillé, en partenariat avec les constructeurs de matériels, à l'élaboration d'un dispositif de nettoyage désigné par le terme « aéraulique ».

Ce dispositif unique est maintenant opérationnel.



Le dispositif de nettoyage

Ce matériel est précurseur et demande un suivi quotidien dans ses réglages et ne peut être utilisé que par des personnes qualifiées, les réglages étant manuels et non électroniques.

1.4.5 – Les conséquences du nettoyage des refus de criblages.

Ce nettoyage des refus de criblages a eu pour conséquence d'élaborer un Produit répondant à des nouveaux besoins.

Débarrassés d'indésirables et répondant à des qualités techniques, ces produits sont passés d'un statut de déchets à celui de produit. Le retour financier est donc passé de charge (coût de la décharge) à celui de recette. En effet, en phase de test, nous avons proposé ce produit à divers clients, qui l'ont validé et sont devenus un nouveau débouché.

Nous avons donc développé deux nouveaux produits :

- Le refus de criblage grossier (paillis)
- La Biomasse.

Impensable il y a encore quelques années dû à la qualité des produits nous sommes devenus précurseurs dans le domaine du nettoyage des bois et la demande pour ces produits est en constante augmentation.



Incidence sur le processus de compostage :

L'extraction des refus de criblages du cycle de compostage ne nuit en rien sur la qualité de notre production car les quantités ne sont pas significatives, de plus lors d'une réintroduction dans le cycle nous perdons 15% de produits (dû à la phase de compostage) réduisant ainsi le potentiel de valorisation.

1.4.6 – L'avenir

Notre technique et le matériel mis au point permet sans surcoût de traiter aussi bien des refus de criblage avec plastiques, cailloux, que du bois type classe A tels que palettes, bois bruts... et nous observons depuis plusieurs mois une demande de plus en plus pressante notamment en biomasse (bois énergie).

Exemples d'utilisations du refus de criblages nettoyés :

Les refus (paillis) sont utilisés pour le paillage des ronds points et des parcelles de la Mairie de Saint Médard en Jalles. Ils sont également utilisés par de plus en plus d'entreprise d'espaces verts.



1.4.7 - Environnement

Attestation ECOCERT



Comme chaque année, nous avons été contrôlés suivant le cahier des charges de la société ECOCERT. Suite à ce contrôle nous avons obtenu l'attestation de conformité pour une utilisation des intrants en Agriculture Biologique.

Nous avons également obtenu l'attestation NOP (National Organic Program) indispensable pour l'exportation des vins et productions biologiques.

ECO-EMBALLAGES



Nous adhérons à la charte ECO-EMBALLAGES de manière volontaire. La signalétique Point Vert apposée sur nos emballages permet de prouver aux consommateurs notre volonté d'assurer le recyclage de nos emballages.

SOVEEA – ADIVALOR



Nous participons activement à la filière de collecte et de recyclage des emballages d'amendements (Big-Bags). De ce fait nous collectons nos sacs vides inutilisables auprès des agriculteurs afin de les valoriser dans une filière spécialisée.



ATTESTATION

Puteaux, le lundi 25 février 2019

Madame, Monsieur,

Je soussigné, François DELTOUR, Directeur Général de SOVEEA SAS, atteste que la société La Grande Jaugue est écocontributeur de la société SOVEEA.

A ce titre, elle participe pour la totalité des emballages qu'elle utilise au programme de collecte et de recyclage des emballages d'engrais et d'amendements en fin de vie, en partenariat avec ADIVALOR, filière de recyclage des déchets de l'agrofourniture. Ce programme est agréé par le ministère de l'environnement et fait l'objet d'un contrat cadre jusqu'en 2020.

Le Directeur Général
François DELTOUR





ATTESTATION

d'intrants utilisables en Agriculture Biologique conformément au Règlement NOP (National Organic Program)

Référence Attestation: 116596FR1800n2f -
Nombre de produits : 4

L'attestation de conformité est émise au nom de l'opérateur ci-après:

LA GRANDE JAUGUE
Avenue de Pagnot, 33160 - Saint Medard en Jalles
FRANCE

Ecocert SA atteste après inspection que les produits suivants sont approuvés pour leur utilisation en production NOP:

NOM DU PRODUIT	CATEGORIE	STATUT
Touban Flore	Amendement du sol	Autorisé NOP
Touban Vigne	Amendement du sol	Autorisé NOP
Touban Plants	Amendement du sol	Autorisé NOP
Paillis Organique	Amendement du sol	Autorisé NOP



Le responsable du Service Intrants
Arnaud FABRE

Date d'édition, à L'Isle Jourdain le : 20/06/2018
Fin de validité : 30/06/2019



ATTESTATION

**d'intrants utilisables en Agriculture Biologique conformément aux
Rèlements (CE) n° 834/2007 & 889/2008**

Référence Attestation: 116596FR1800n1f -
Nombre de produits : 4

L'attestation de conformité est émise au nom de l'opérateur ci-après:

LA GRANDE JAUGUE
Avenue de Pagnot, 33160 - Saint Medard en Jalles
FRANCE

Ecocert SA atteste après inspection que les produits suivants:

NOM DU PRODUIT	CATEGORIE	STATUT
Touban Flore	Amendement du sol	Autorisé CE 889/2008
Touban Vigne	Amendement du sol	Autorisé CE 889/2008
Touban Plants	Amendement du sol	Autorisé CE 889/2008
Paillis Organique	Amendement du sol	Autorisé CE 889/2008

**sont utilisables en Agriculture Biologique conformément aux
Rèlements (CE) n° 834/2007 & 889/2008**



Le responsable du Service Intrants
Arnaud FABRE

Date d'édition, à L'Isle Jourdain le : 20/06/2018
Fin de validité : 30/06/2019

1.4.8 – Réalisation d'un jardin terrasse sur le toit du nouveau siège de CDISCOUNT

Type de produit : TERREAU_TOUBAN

Présentation :

Création d'un jardin terrasse pour le chantier H33 face à la Cité du Vin à Bordeaux.

Afin de réaliser cet aménagement il a fallu amener 780 m³ de substrat allégé et 70 m³ de paillage. La situation géographique et la disposition des lieux ont de fait engendré quelques contraintes logistiques. Le chantier était situé en zone urbaine difficile d'accès avec un passage unique par l'écluse des Bassins à flot qui ferme tous les jours à heures variables. Le délai d'approvisionnement était court avec seulement 5 jours pour monter les 445 Big-bags de 2 m³ à plus de 15 m de hauteur.



1.4.9 – Réalisation des aménagements paysagers du nouveau site LASCAUX 4

Type de produits : Compost, Mélanges spéciaux

Présentation : Nous avons été sélectionnés pour la réalisation des espaces verts du nouveau site de LASCAUX 4. Il a fallu répondre à un cahier des charges très strict en termes de qualité et de délai. Notre produit offrait toutes les sécurités pour une implantation rapide et écologique.



1.4.10 - Publicité et Visites de plateformes

Notre site internet est disponible, regroupant toutes les informations, il peut être visité sur :

www.la-grande-jaugue.fr

Comme chaque année, La Grande Jaugue a accueilli plus de 400 visiteurs de divers horizons. Ces visites ont un but informatif, pédagogique ou commercial en fonction du public.

Voici quelques exemples de nos visiteurs :

- Les élèves du Lycée professionnel de Blanquefort,
- Les associations de jardiniers amateurs (ex : Les jardiniers de France),
- Des viticulteurs de Gironde,
- Des distributeurs de produits (soufflet Vigne, CPA Serre, etc...),
- Des pépiniéristes viticoles,
- Des architectes paysagistes,
- Les responsables Espaces Verts des Villes,
- Des agents de Bordeaux Métropole (service des collectes, service de l'entretien des espaces verts),
- Les entreprises d'espaces verts.



En 2018 nous avons organisé une manifestation pour célébrer les 20 ans du site de Touban. A cette occasion nous avons réuni de nombreux clients potentiels pour présenter le site et nos produits.

2. COMPTE-RENDU FINANCIER

Les comptes résultant de l'exploitation de la D.S.P sur l'exercice 2018 sont présentés en annexe 1 selon le modèle imposé lors de la remise de l'offre.

Ces mêmes comptes figurent en annexe 2 selon le format prévu au Plan Comptable Général, accompagnés de l'annexe aux comptes sociaux et du détail de ces comptes.

La balance générale des comptes 2018 de la société LA GRANDE JAUGUE figure en annexe 3.

L'exercice 2018 est le deuxième exercice complet intégrant l'incidence du prix nouveau de l'avenant N°4. Au titre de cet avenant, un prix nouveau de 4,16 € HT par tonne de déchet vert entrant a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2017.

Au titre de l'année 2018, ce prix nouveau a représenté une recette additionnelle de 178 K€ HT, contre 188 K€ HT au titre de 2017 et 505 K€ au titre des années 2013 à 2016 (enregistré également en 2017).

Les comptes 2018 au format DSP font ressortir un chiffre d'affaires de 3 632,9 K€ et un résultat avant impôts sur les sociétés bénéficiaire de +43,9 K€ (contre respectivement 4 146,9 K€ et +402,3 K€ en 2017).

Les comptes 2018 au format prévu au Plan Comptable Général font ressortir un chiffre d'affaires identique de 3 632,9 K€, mais de 3 641 K€ en 2017, moins important qu'en gestion.

Cette différence en 2017 de 505,9 K€ correspond à la part de recettes additionnelles des exercices 2013 à 2016 suite à la signature de l'avenant N°4.

Pour des raisons de présentation et de consolidation des données de l'activité, la part de recettes liée aux exercices antérieurs à 2017 a été reclassée de l'exceptionnel en chiffre d'affaires.

De même, un montant de charges 2017 de 29,9 K€ rattachables à la part 2013-2016 de l'avenant N°4 a été reclassé des charges exceptionnelles en charges d'exploitation.

Le chiffre d'affaires 2018 est donc très proche du réel de 2017, la variation n'étant que de -0,21%.

Les comptes 2018 figurant dans l'avenant N°4 faisaient ressortir un chiffre d'affaires de 3 993 K€ et un résultat avant impôts bénéficiaire de 105 K€.

La variation du chiffre d'affaires entre le réel et l'avenant est de -361 K€, soit une baisse de -9%.

L'essentiel de l'explication réside dans les volumes réels de déchets verts entrants de l'année 2018 qui sont de 44 427 tonnes (en provenance de Bordeaux Métropole pour 42 320 tonnes et des tiers pour le complément), pour un objectif fixé dans l'avenant N°4 à la DSP de 53 300 tonnes, soit un déficit significatif d'apport de 8 873 tonnes.

L'insuffisance de chiffre d'affaires liée au déficit d'entrants est de 474 K€ (sur la base des prix réels moyens de 2018).

Le prix moyen de la tonne de déchets verts entrants facturé à Bordeaux Métropole prévu dans l'avenant N°4 est de 52,60 €, pour un prix réel observé de 53,42 € en 2018, ce qui génère un complément de recettes de 35 K€ (sur la base des quantités réelles de 2018).

Ainsi, l'incidence de ces 2 facteurs est de -439 K€ sur le chiffre d'affaires global et explique la baisse du chiffre d'affaires par rapport au prévisionnel, laquelle n'a pu être rattrapée par les ventes des autres produits (compost, terreaux, paillis, terre végétale, mulch, bois énergie) qui sont globalement en progression de 83 K€ par rapport aux prévisions de l'avenant 4.

Le prix moyen de facturation de la tonne de déchets verts entrante à des tiers non membres de Bordeaux Métropole est de 44,42 € en 2018, stable par rapport à 2017 (44,62 €).

Déflaté de l'incidence tarifaire des avenants, le prix des entrants de Bordeaux Métropole reste légèrement supérieur à celui des entrants des tiers.

Eu égard aux autres exutoires possibles sur la métropole à des prix beaucoup plus faibles que les nôtres, il nous est difficile d'augmenter nos prix pour les entrants tiers.

Néanmoins, les tonnages d'entrants tiers sont en progression de 18% en 2018 à 2 107 tonnes, ce qui nous a permis de générer un chiffre d'affaires de 94 K€, en croissance de 15 K€.

Le prix de vente moyen des 15 626 tonnes de composts et de terreaux (frais de transport sur ventes inclus) ressort à 52,0 €/tonne, contre 56,1 €/tonne en 2017, soit une baisse de 7 %.

Rappelons qu'en 2017, ce prix moyen avait augmenté de 27,7% par rapport à 2016.

L'évolution du prix moyen est liée d'une part à la variation d'une année sur l'autre de la proportion des mélanges spéciaux dans les ventes globales, et d'autre part à l'incidence du transport variable selon l'éloignement des clients.

Globalement, le chiffre d'affaires 2018 est stable par rapport au réalisé de 2017, et ce malgré la baisse des entrants en provenance de Bordeaux Métropole : 42 320 tonnes ont été apportées en 2018, contre 45 339 tonnes en 2017, soit un manque à gagner de 161 K€ de chiffre d'affaires, compensé quasi intégralement par les ventes des autres produits, et notamment de biomasse pour 131 K€ en 2018.

En effet, rappelons que dans le cadre de l'avenant N°4 nous avons la possibilité de vendre jusqu'à 4000 tonnes de biomasse et refus de criblage issus des apports.

En 2018, ce seuil est respecté puisque 3711 tonnes de produits ont été vendus.

S'agissant du résultat d'exploitation, il s'établit à -169 K€, contre +218 K€ en 2017 incidence de l'avenant N°4 comprise. Hors avenant, le résultat d'exploitation 2017 aurait été de -258 K€.

Même s'il reste négatif, le résultat 2018 s'améliore de 89 K€.

La structure de coûts de 2018 est comparable à celle de 2017 (les 2 plateformes sont en fonction sur les 12 mois de l'exercice).

La charge d'amortissement de 2018 est de 920 K€, en légère baisse par rapport à 2017 (961,7 K€), soit -42 K€. Les frais de personnel sont en légère hausse (+25 K€, soit +2,2%), retrouvant leur niveau de 2016.

Les autres dépenses d'exploitation sont globalement en baisse, même si le coût des carburants a fortement progressé en 2018.

Le résultat financier 2018 est de -57,3 K€, contre -73,5 K€ en 2017.

Les intérêts d'emprunts décroissent au fur et à mesure des remboursements effectués sur les emprunts initiaux dont les taux sont plus élevés.

Le résultat exceptionnel est de +269,8 K€, provenant des produits de la vente de deux broyeurs, un crible et un scalpeur, contre +257,1 K€ en 2017 (produit lié à la vente de trois chargeuses et d'un élévateur).

Le résultat net 2018 s'établit à +46,9 K€, après comptabilisation d'un crédit d'impôt sur les sociétés (mécénat) de 3 K€, pour un montant de +405 K€ en 2017 (dont +391 K€ d'impact résultat net lié à l'incidence de l'avenant 4 pour la période 2013-2016).

Le montant réel des immobilisations utilisées pour l'exploitation de la DSP est de 7 355,1 K€ en 2018, contre 7 255,3 K€ en 2017; le détail figure en annexes 4 et 5.

Nous tenions à souligner ces éléments nécessaires à une meilleure lecture des résultats de l'exercice.

ANNEXE 1

Comptes d'exploitation du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE 2

Comptes annuels 2018 et annexe des comptes de la Société Grande Jaugue

ANNEXE 3

Balance Générale 2018

ANNEXE 4

Moyens de production utilisés 2018

ANNEXE 5

Liste des immobilisations au 31/12/2017